

INFORMATION GÉNÉRALE

Date limite

Les documents doivent être reçus au plus tard le 30 novembre 2021 accompagné des pièces justificatives

Voici ci-dessous des exemples de pièces et/ou documents acceptés:

- Permis de conduire
- Facture de téléphone, électricité, gaz, etc (moins de 3 mois)
- Bulletin scolaire (année en cours)
- Certificat de naissance
- Carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ)

* Les cartes d'hôpital ne sont pas acceptées comme preuve de résidence

Joindre une copie de vos pièces et/ou documents au formulaire

Facture

Les renseignements suivants doivent être clairement indiqués sur la facture :

- Coordonnées du fournisseur (nom, adresse, no. De téléphone)
- Date de l'achat
- Nom de l'enfant (1 facture par enfant)
- Type d'activité
- Période (date de début et de fin de l'activité)

* Les reçus de type "Blueline" ne sont pas acceptés

Inscription

Faire parvenir les documents par la poste ou en personne au bureau municipal de Mayo situé au 20 chemin McAlendin, Mayo (Qc) J8L 4J7

Questions : 819-986-3199 ext. 3
dg@mayo.ca

Heures d'ouverture : mardi au vendredi de 8h00 à midi

